

11.4.1988



**Spécial**  
COMMISSION  
BRUXELLES

## FORMATION MODULAIRE A BRUXELLES

**Intitulé** : "Modules de formation préparatoires aux cours de Statistiques et de Comptabilité : savoir lire, comprendre et interpréter l'information chiffrée pour mieux aborder les fondements de la Statistique et de la Comptabilité".

### **CONTEXTE**

Le cycle de cours s'adresse à tous les fonctionnaires et agents qui souhaitent, pour différentes raisons, parfaire leur maîtrise de l'information quantitative et des données chiffrées afin de mieux situer leur travail, présent ou à venir, dans l'Institution, de mieux le réaliser et enfin, de mieux maîtriser les formes actuelles de l'information économique et sociale.

Le cycle de cours s'adresse tout particulièrement aux fonctionnaires et aux agents qui ont suivi le cours de mise à niveau en mathématiques de base et qui désirent poursuivre une formation de mise à niveau en Statistiques ou en Comptabilité.

## **OBJECTIFS**

La formation modulaire doit offrir à chaque fonctionnaire et agent la possibilité d'approfondir et d'élargir ses connaissances, d'enrichir sa personnalité.

Cette formation doit permettre aux fonctionnaires et agents de mieux s'adapter à de nouvelles tâches (mobilité), assumer des responsabilités accrues (promotion) ou acquérir de nouvelles connaissances et d'accroître leurs qualifications (épanouissement personnel).

Ce cycle de cours constitue un complément à d'autres actions de formation spécifiques relatives à différentes branches d'activités ainsi qu'à d'autres actions de formation, internes ou externes à l'Institution.

Les membres du personnel qui auraient des difficultés à suivre ce programme ou qui souhaiteraient bénéficier d'autres programmes spécifiques, pourront trouver des solutions adaptées à leurs exigences dans le cadre des règles portant application de l'article 24 du Statut pour la formation externe.

## PRESENTATION DE LA FORMATION MODULAIRE

La formation modulaire est une méthode active de formation qui présente des caractéristiques originales.

Chaque participant peut choisir, en fonction de ses objectifs, de suivre l'entièreté de la formation, plusieurs modules ou seulement l'un de ceux-ci, tout en ayant la certitude que la formation suivie lui apportera des connaissances supplémentaires ,et surtout utiles.

La progressivité du cours est réalisée par des modules indépendants les uns des autres mais interconnectés et appartenant tous au même domaine proposé.

A chaque module, le participant découvre des informations qu'il pourra compléter par une documentation et par des exercices : de cette façon, il pourra acquérir progressivement les connaissances nécessaires à l'exécution des tâches à accomplir.

Chaque module se terminera par une séance de questions-réponses entre le chargé de cours et les participants. Celle-ci permettra à chaque participant de faire le point sur la matière étudiée et devra lui apporter un sentiment de satisfaction afin de le mettre en confiance et de l'encourager à poursuivre son étude :

- dans la ligne qui lui sera conseillée,
- dans la recherche d'une adaptation aux besoins spécifiques,
- dans la participation à la séance d'évaluation des connaissances.

La formation modulaire, d'autre part, offre des avantages certains pour tous et tout d'abord, un gain de temps. En effet, chacun peut plus facilement choisir la partie qui l'intéresse et se limiter à l'un ou l'autre aspect de la matière. Enfin, il peut y revenir ou l'approfondir selon son propre rythme.

Le rôle du chargé de cours ne se limite pas seulement à assurer un échange de savoir entre participants et lui-même, mais s'étend au rôle de "**facilitateur**" d'apprentissage et de "**communicateur**" entre participants.

Le matériel qui est en rapport avec le cours doit permettre aux intéressés de retrouver les éléments essentiels d'une guidance dans le processus d'apprentissage qui - étant différent de participant à participant - peut être mieux adapté; pour certains, dans la forme de participation au cours et pour d'autres dans l'étude du matériel écrit, avec ou sans audition de cassettes enregistrées lors des cours.

Dans ce contexte, le contrôle de l'acquis peut exister ou non, en fonction des objectifs personnels poursuivis : ce contrôle, s'il a lieu, sera sanctionné par l'obtention d'une attestation de fréquentation.

## PRESENTATION GENERALE DU PROGRAMME DE FORMATION

Ce cycle de cours se compose d'un premier module "**Maîtrise de l'information et des données chiffrées**" de 18 heures et de deux modules complémentaires "**Initiation aux notions fondamentales de statistiques**" et "**Initiation aux notions fondamentales de comptabilité**" de 10 heures chacun.

**Le premier** de ces trois modules sera axé principalement sur (l'application des notions et des opérations mathématiques fondamentales qui ont fait l'objet de l'action de formation de "Mise à niveau en mathématique de base". Dans cette perspective, on accordera une importance particulière à l'aspect pratique et opérationnel des connaissances acquises : savoir lire, comprendre et interpréter l'information et les données chiffrées.

**Les deux modules** complémentaires d'Initiation présenteront une définition des principales notions indispensables ; donc, un rappel et un rafraîchissement très utiles pour la compréhension de la Statistique et de la Comptabilité.

CONTENU DE LA FORMATION  
"STATISTIQUES ET COMPTABILITE"

I. MODULE 1 : "MAITRISE DE L'INFORMATION ET DES DONNEES  
CHIFFREES" - 18 heures.

- Utilisation de La calculatrice pour résoudre les opérations fondamentales, les pourcentages et les taux ;
- lecture d'un tableau chiffré : titre, champ, unité, ligne et colonne ;
- typologie des tableaux de données ;
- transformation des valeurs absolues en valeurs relatives : pourcentage, taux, pourcentage de variation, coefficient, etc. ;
- diverses représentations graphiques des données chiffrées : graphiques en "barre", en "quart de tarte", polygones des fréquences, histogrammes ;
- construction et mise en page de tableaux ;
- transformation et restructuration des données d'un tableau selon différents critères.

**■. MODULE 2 : "INITIATION AUX NOTIONS FONDAMENTALES DE STATISTIQUES" - 10 heures.**

- Notions de base : population, échantillon, caractères, modalités, variables ;
- séries, fréquences, classes, rangs, effectifs ;
- moyenne arithmétique et notion de tendance centrale ;
- notion de dispersion et approche de la mesure de La dispersion ;
- notion de seuil de signification statistique ;
- notion de corrélation (approche graphique).

**■■. MODULE 3 : "INITIATION AUX NOTIONS FONDAMENTALES DE COMPTABILITE".**

Première partie : Le bilan

- le capital de départ,
- les dettes,
- le cas d'un bénéfice,
- le cas d'une perte.

Deuxième partie : Le compte

- description du compte,
- comptes de patrimoine,
- comptes de gestion.

Troisième partie : La partie double

- principe de la partie double,
- contrôle de la partie double.

## METHODOLOGIE

les cours seront assurés en langue française, par le Professeur D. PERAYA, Chargé de Cours à l'I.P.C.A.D. et au Centre Universitaire de Charleroi.

Pour chaque module, et pour chaque contenu la méthodologie proposée sera la suivante :

- a) observation, description et analyse d'une documentation appropriée ;
- b) conceptualisation et généralisation des observations débouchant sur les principes théoriques et méthodologiques indispensables ;
- c) application de ces principes à des situations et à des contextes identiques (fixation) ;
- d) utilisation de ces éléments à des situations et à des contextes différents de ceux rencontrés à l'occasion des cours (transfert) .

\*            \*  
                 \*  
                 \*

**les participants sont priés d'apporter  
à chaque séance leur calculette.**

Selon Le nombre des participants, les séances d'exercices pourront être organisées en plusieurs sous-groupes de façon à favoriser la complémentarité des compétences et des niveaux de connaissances des participants. Les effets d'entraînement au sein de chaque sous-groupe seront particulièrement favorisés .

Une séance finale permettra à chaque participant de mesurer les progrès accomplis et de rechercher avec le chargé de cours la formation complémentaire la mieux adaptée aux besoins personnels de chacun.

Les participants seront tenus d'une part, de préparer du matériel et de la documentation en rapport avec les contenus enseignés et d'autre part, de faire des exercices d'application .

Le travail personnel a domicile des participants peut être évalué à 1 heure et demie par séance de travail.

## MOYENS

De façon à répondre au mieux aux besoins de chacun des participants, plusieurs moyens pédagogiques complémentaires sont proposés :

- a) les cycles de cours : pour ceux qui veulent suivre le cours dans sa **totalité** ou, éventuellement, l'un ou l'autre module particulier . Cette partie est complétée par des travaux individuels à accomplir à domicile ;
- b) le matériel de référence fourni par le chargé de cours : essentiellement des notes explicatives, des feuilles d'exercices et de la documentation tirée de la presse économique, sociale ou financière ;
- c) pour ceux qui ne pourraient suivre les cours, il est prévu de mettre à leur disposition des cassettes enregistrées, représentatives des éléments essentiels des cours et de la matière . Les cassettes seront disponibles pour consultation sur place à la Médiathèque et elles pourront aussi être empruntées pour une durée limitée (1 semaine) . Le matériel écrit de référence sera mis à disposition ;
- d) tous ceux qui ne pourraient suivre les cours pourront être admis à la séance du test organisée en fin de cours pour chaque module à condition de pouvoir justifier d'un travail personnel suffisant en Médiathèque à domicile.

## ORGANISATION ET ASPECTS PRATIQUES

- 1) Une priorité sera accordée à ceux qui voudraient suivre L'entièreté des cours. Cependant, Les autres inscrits auront, dans La mesure des places disponibles, accès aux séances d'évaluation à la fin de chacun des modules.
- 2) Une séance d'information générale précédera le début des cours et tous les inscrits seront convoqués afin de déterminer la nature de leur participation : participation aux trois modules, participation limitée à deux ou à l'un de ceux-ci, travail personnel en Médiathèque.
- 3) Une assistance pédagogique de la part du chargé de cours sera prévue en Médiathèque les vendredis de 11H00 à 13H30.
- 4) Une assistance relative à la méthodologie de l'étude est prévue par un représentant de La division Formation, dans les Locaux de la Médiathèque (L.57 Salle 0/A). Pour fixer un rendez-vous prière de bien vouloir préalablement fixer une heure et une date en téléphonant au secrétariat du cours.
- 5) Enfin, en ce qui concerne l'organisation générale et la documentation, toute information pourra être obtenue auprès de Mme Marques et de Melle Lutje Spelberg, secrétaires à la Division Formation du personnel (L.57 7/15, tél.: 59582 et/ou 53111).

- 6) La présence au cours des inscrits sera relevée au début de chaque séance.
- 7) Une attestation de participation sera fournie aux participants ayant rempli les conditions de ce cycle : présence régulière, réalisation des heures de travail personnel et passation du test.

Les fonctionnaires et agents souhaitant suivre cette formation devront introduire leur candidature à l'aide du formulaire en annexe, à adresser à la **Division Formation du Personnel IX.A.3**, à Bruxelles, LOI 57 7/15, pour la fin du mois d'avril 1988. Ils devront en outre préciser s'ils désirent suivre l'entièreté des modules, deux ou un seul de ceux-ci, ainsi que la formule de participation choisie.

## CALENDRIER DU DEROULEMENT DE L'ACTION

Le cycle complet comprend 38 heures de formation réparties comme suit entre le mois de MAI et DECEMBRE 1988 :

**MODULE 1** : "Maîtrise de l'information et des données chiffrées" : 18 heures.

03 juin	1988	de 14h00 à 17h15	Salle 6/9 (Loi 57)
10 juin	1988	de 14h00 à 17h15	Salle 6/9 (Loi 57)
17 juin	1988	de 14h00 à 17h15	Salle 6/9 (Loi 57)
24 juin	1988	de 14h00 à 17h15	Salle 6/9 (Loi 57)
30 juin	1988	de 14h00 à 17h15	Salle 6/9 (Loi 57)
01 juillet	1988	de 14h00 à 17h15	Salle 6/9 (Loi 57)

Avec une interruption de 15' entre 15h45 et 16h00

**MODULE 2** : "Initiation aux notions fondamentales de statistiques" : 10 heures.

23 septembre	1988	de 14h30 à 16h45	Salle 6/9 (Loi 57)
30 septembre	1988	de 14h30 à 16h45	Salle 6/9 (Loi 57)
07 octobre	1988	de 14h30 à 16h45	Salle 6/9 (Loi 57)
14 octobre	1988	de 14h30 à 16h45	Salle 6/9 (Loi 57)
21 octobre	1988	de 14h30 à 16h45	Salle 6/9 (Loi 57)

Avec une interruption de 15' entre 15h30 et 15h45

**MODULE 3** : "Initiation aux notions fondamentales de comptabilité" : 10 heures.

11 novembre	1988	de 14h30 à 16h45	Salle 6/9 (Loi 57)
18 novembre	1988	de 14h30 à 16h45	Salle 6/9 (Loi 57)
25 novembre	1988	de 14h30 à 16h45	Salle 6/9 (Loi 57)
02 décembre	1988	de 14h30 à 16h45	Salle 6/9 (Loi 57)
09 décembre	1988	de 14h30 à 16h45	Salle 6/9 (Loi 57)

Avec une interruption de 15' entre 15h30 et 15h45

L'organisation des cours tient compte des jours fériés légaux ainsi que des périodes de congé durant lesquels les cours seront suspendus.

Afin d'éviter les dérangements inopportuns, les participants sont priés de respecter avec précision les heures de début et de fin de cours, ainsi que les dates prévues.

== \* ==

**DEMANDE D'INSCRIPTION AUX "MODULES DE FORMATION PREPARATOIRES  
AUX COURS DE STATISTIQUE ET DE COMPTABILITE"**

**1. FONCTIONNAIRE OU AGENT CONCERNE PAR LA DEMANDE**

Nom ..... Prénom .....

Bureau ..... Tél. ....

Fonctionnaire/temporaire/auxiliaire/agent local \*

Homme/Femme \*

Niveau d'études ..... Langue maternelle .....

2e langue ..... Autres langues .....

Lieu d'affectation ..... Entrée en service .....

D.G. et service ..... Cat./grade ..... N° pers. ....

**2. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Avez-vous déjà suivi préalablement des cours :

- d'initiation aux Statistiques ? |oui| |non|

Si oui, dans quels instituts de formation et quand ?

.....  
.....

- d'initiation à la Comptabilité ? |oui| |non|

Si oui, dans quels instituts de formation et quand ?

.....  
.....

\* Biffer la mention inutile.

**3. MOTIVATION ET OBJECTIFS A ATTEINDRE PAR LA FORMATION**

.....  
.....  
.....

\* Utilisez-vous actuellement des information ou des données chiffrées (statistiques ou comptabilité) ? |oui| |non|

\* Précisez votre (vos) option(s) par une croix dans la case correspondante ; premier, deuxième et/ou troisième module(s) :

Module 1. |\_\_|      Module 2. |\_\_|      Module 3. |\_\_|

\* Je ne désire pas suivre les cours mais je souhaite pouvoir disposer du matériel qui sera distribué lors des séances :

Module 1. |\_\_|      Module 2. |\_\_|      Module 3. |\_\_|

En cas d'acceptation de cette demande, je m'engage à suivre l'ensemble de l'action demandée.

Date : ..... Signature : .....

**4. AVIS DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT**

Compatibilité de l'action avec les exigences du bon fonctionnement du service

Compatible |\_\_|      Incompatible |\_\_|

Date : ..... Signature (cat./grade) .....

**5. AVIS DU DIRECTEUR GENERAL OU DE SON REPRESENTANT**

Avis favorable |\_\_|      Avis défavorable |\_\_|

Date : .....

Nom : ..... Signature : .....